**Procédure pour renouveler votre licence au club CS Saint-Louis Handball**

1/ Un e-mail vous a été envoyé début juillet avec le lien pour renouveler votre licence (Gesthand)

2/ Suivez les instructions affichées sur l’e-mail reçu (en cliquant sur „ Compléter le formulaire“, vous allez être redirigé sur le site Gesthand)

3/ Si vous n’avez pas reçu le mail ou si vous ne l’avez plus, remplissez le document „***Demande de licence***“ (disponible dans la rubrique „ ***infos pratiques / documents“***) et renvoyez-le à l’adresse mail suivante : [5668040@ffhandball.net](mailto:5668040@ffhandball.net). Vous recevrez à nouveau un e-mail de Gesthand vous permettant de renouveler votre licence.

**ATTENTION**: Munissez-vous des documents cités ci-dessous avant de commencer (vous en aurez besoin pour finaliser l’inscription)

**TOUS CES DOCUMENTS DEVRONT ETRE SCANNES POUR FINALISER L’INSCRIPTION SUR LE SITE DE LA FEDERATION** .

🡪 l’attestation de santé et questionnaire (document disponible dans la rubrique „ ***infos pratiques / documents“).*** Ce questionnaire remplace desormais le certificat médical (ci celui-ci est daté après le 1er juin 2017)

🡪 l’attestation parentale complétée pour un licencié mineur (attestation disponible dans la rubrique „ ***infos pratiques / documents“)***

4/ Modifiez les informations vous concernant ou concernant le futur licencié s’il celles-ci ont changé

5/ Téléchargez à l’emplacement indiqué le questionnaire santé et l’attestation parentale (si mineur)

6/ Cliquez sur „finaliser“

7/ Envoyez votre règlement de la cotisation ainsi que le questionnaire santé original à l’adresse suivante (ou rapportez-les à votre entraîneur):

Laurent Juge – 21A rue du soleil - 68128 Village-Neuf

**AUCUNE LICENCE NE SERA VALIDEE SI LA COTISATION N’A PAS ETE REGLEE**

8/ Vous recevrez ensuite votre licence par e-mail.

Le chèque est à libeller à l’ordre du CS Saint-Louis Handball; Notez au dos du chèque les catégories d’équipes pour les fratries (tarif dégressif pour les enfants d’une même famille – 20% sur la licence du plus jeune).

Reprise des entrainements en salle la semaine de la rentrée scolaire (semaine 36).